

Res HAA
57 bis 3

RAPPORT

SUR LES

TRAVAUX DE LA SOCIÉTÉ ARCHÉOLOGIQUE

DU MIDI DE LA FRANCE

PAR

Émile CARTAILHAC.

Lu dans la séance publique du 4 juin 1874.



TOULOUSE

IMPRIMERIE A. CHAUVIN ET FILS

RUE DES SALENQUES, 28

—
1874

MEMOIRE
RAPPORT

PRESENTE
PAR LA SOCIÉTÉ ANONYME

DE LA FABRIQUE

DE LA FABRIQUE

DE LA FABRIQUE

LE 20 JUILLET 1874



LE 20 JUILLET

DE LA FABRIQUE

DE LA FABRIQUE

DE LA FABRIQUE

Université Toulouse Le Mirail
Fonds de Préhistoire

Res HAA

57 bis - 3

RAPPORT

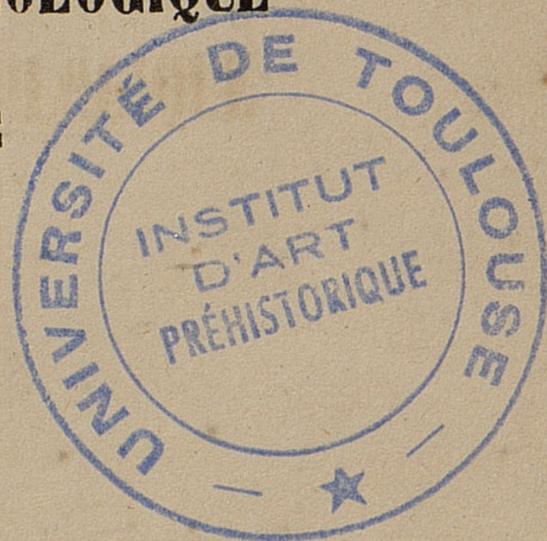
SUR LES

TRAVAUX DE LA SOCIÉTÉ ARCHÉOLOGIQUE

DU MIDI DE LA FRANCE

PAR

Émile CARTAILHAC.



Lu dans la séance publique du 4 juin 1874.



TOULOUSE

IMPRIMERIE A. CHAUVIN ET FILS

RUE DES SALENQUES, 28

—
1874

Séance publique du 4 juin 1874

Salle des séances de la Société

Présidence de M. l'abbé Lamoignon

Extrait du *Bulletin de la Société archéologique du Midi*.

Le vœu formulé au début de l'année dernière
d'être sur la marche de nos travaux pendant le
mois de mai, et de les terminer avant le
mois de juin, a été accompli. Les séances
ont été plus nombreuses que jamais, et nous
avons pu terminer l'année avec un grand
succès. Nous avons eu le plaisir de voir
notre bibliothèque s'enrichir de plusieurs
ouvrages importants. Les travaux de la
Société ont été très fructueux, et nous
avons pu publier plusieurs ouvrages de
grande valeur.

TOULOUSE, IMPRIMERIE A. CHAUVIN ET FILS, RUE DES SALENQUES, 28.

Séance publique du 4 juin 1874.

(Salle des Illustres, au Capitole).

Présidence de M. l'abbé CARRIÈRE.

MESSIEURS,

Je viens remplir un devoir en jetant un rapide coup-d'œil sur la marche et les travaux récents de notre Compagnie; c'est à la dernière heure que vous m'avez confié cette mission difficile : en l'acceptant, j'ai compté sur votre indulgence complète. Jamais elle ne me fit défaut; plus que jamais je l'invoque aujourd'hui.

Nous avons d'abord une dette sacrée qu'il faut s'empresser d'acquitter. Mais plusieurs d'entre vous rendront, avec plus d'autorité, le pieux hommage que nous devons à ceux de nos confrères que la mort nous a ravis cette année: MM. Ducos, Jouglar, de Caumont et Mgr Baillés. Je n'ai connu personnellement que M. de Caumont; quand

on a prononcé ce nom-là, c'est un éloge complet, et votre président vient de le prouver encore une fois. Je suis venu trop tard dans la Société archéologique pour y rencontrer M. Ducos, que déjà les ans tenaient éloigné d'elle, mais j'ai trouvé le souvenir de tous ses mérites fixé dans vos esprits et dans vos cœurs, et j'ai su qu'il était, comme M. Jouglar notre correspondant, un de ces hommes d'élite qui font, sans éclat et sans bruit, tout le bien possible, et dont la mémoire reste chère à tous. Mgr Baillés fut l'ami particulier de plusieurs anciens confrères, et ses connaissances approfondies des langues orientales, justifiaient le titre de membre honoraire qu'ils lui avaient donné.

Ces pertes et ces regrets si légitimes ne devaient pas nous faire oublier ceux qui viennent de s'asseoir parmi nous. Vos suffrages ont choisi huit correspondants : MM. l'abbé Berbié, d'Albi ; A. de Marsy, de Compiègne ; A. Munier, de Frontignan ; l'abbé Rouquette, de Millau ; Le Blanc du Vernet, à Paris ; E. Ramé, à Rennes ; Igounet, à Sainte-Foy-de-Peyrolières ; d'Amade, à Alger ; — six membres résidants : MM. Lapierre, Gantier, Clément-Simon, Louis Lartet, Dufour, de Crazannes. Dans ce rapport, je devrais être votre écho fidèle et je devrais dire l'estime singulière que vous avez pour ces nouveaux collaborateurs. Mais, en passant par ma bouche, vos éloges perdraient de leur autorité.

Nous avons, en même temps, étendu le cercle de nos relations avec les sociétés savantes, au grand profit de notre précieuse bibliothèque et de la publicité de vos travaux imprimés dans le *Bulletin* et les *Mémoires*.

Notre *Bulletin trimestriel* semble avoir triomphé aujourd'hui de presque toutes les difficultés. Nous ne saurions trop engager nos confrères de Toulouse et de la province à redoubler de zèle dans l'intérêt de cette publication, véritable revue archéologique de notre région.

Nos *Mémoires* se publient trop lentement au gré de tous. Trois livraisons de cent pages chacune, avec des planches,

c'est beaucoup, relativement à la moyenne des années précédentes; cependant, de nombreux travaux attendent leur tour d'impression. La faute n'en est pas à la Société, mais, hélas! à la pénurie de ses ressources pécuniaires, car il est facile de montrer que la plupart d'entre vous, Messieurs, ont payé leur dette annuelle.

M. Desbarreaux-Bernard est retenu loin de nos séances par une bien longue maladie; mais ce n'est pas le cas de dire *loin des yeux, loin du cœur*. Il n'a pas voulu manquer de vous donner son tribut annuel, et vous avez reçu, de ce bibliophile consommé, une notice intitulée: *Un livre perdu et un mot retrouvé*. C'est l'*Art d'archerie*, imprimé en caractères gothiques, vers le seizième siècle; petit traité sur l'art de tirer de l'arc. Il n'en reste, hélas! que le premier et le dernier feuillets. Sur celui-ci se trouve la marque de Michel Lenoir, imprimeur; sur celui-là se voit une vignette fort intéressante: c'est l'intérieur d'un cabinet de lecture de ce temps. Notre confrère a tiré bon parti des trois pages qui restent, au point de vue lexicographique.

Vous devez à M. le docteur Noulet une communication analogue. Il a fait passer sous vos yeux un prône en langue vulgaire de Toulouse au seizième siècle, extrait d'un rituel, en latin, à l'usage du diocèse de Toulouse et imprimé à Lyon en 1538. Après quelques considérations générales sur les variations de la langue romane, qui après avoir été une langue classique, devint un idiome dégénéré, remplacé plus tard par les patois parlés avec leurs innombrables variations locales, M. Noulet met, en relief les efforts faits pour conserver le culte du roman dans le Midi. Mais, au seizième siècle, malgré tous les soins que prennent les auteurs pour rester fidèles aux bonnes traditions de la langue romane, on sent déjà l'influence croissante des patois: le prône du rituel toulousain fournit, de ce fait, de nombreux exemples. Et à propos de cette intéressante lecture, on se demande avec tristesse si le même fait ne se représente-

rait pas aujourd'hui ; car, à côté de la grande langue française, on ne sait quel jargon se fait une place de jour en jour plus grande.

M. Noulet avait publié, jadis, une note sur la véritable orthographe du nom du poète *Pierre Goudelin*. Son opinion fut contestée, même par l'académie des jeux Floraux. Deux documents, écrits et signés par l'auteur du *Ramelet Moundi* et que M. Caussé vous a soumis, rendent un éclatant témoignage à cette affirmation.

M. le docteur J.-B. Noulet a extrait de son grand ouvrage, encore inédit, sur l'état des lettres romanes dans notre pays toulousain, une notice biographique sur Pierre de Ladils, de Bazas, avocat et troubadour du quatorzième siècle, qu'il a, le premier, fait connaître.

Ce fut un des plus féconds poètes de son temps, plus facilement intelligible que ses émules, parce qu'il se tint moins près des troubadours de la grande école romane. M. Noulet a pu découvrir d'intéressants détails de la vie du poète, et nous le montrer, à une époque si agitée, tenant pour le roi de France et encourageant les disgrâces de la haute noblesse du Bazadais, pour rester fidèle à la cause royale, qui était la cause nationale.

Vous devez à M. Cabié, membre correspondant, un travail historique et archéologique, intitulé : *Le canton de Montastruc et les communes de Saint-Sulpice et de Lugan, durant les périodes gallo-romaine, wisigothique et franke.*

Ce territoire, habité par les Tolosates, n'est pas mentionné par les auteurs anciens, bien que des ouvrages de fortification, le camp de Coufouleux entre autres, fassent soupçonner qu'il a dû être le théâtre d'événements militaires, sous la domination romaine. Mais si nous sommes réduits à cette pénurie d'indications sur l'histoire politique de cette région, les recherches archéologiques permettent cependant de retrouver son aspect extérieur à la même époque, et d'apprécier même, par induction, l'état général des campagnes avoisinantes. Il n'est presque pas de com-

mune où l'on ne découvre, encore de nos jours, des emplacements de villas romaines, jonchés de débris de tuiles à rebord, de poteries fines, de mosaïques, de médailles, etc. Il existait donc là une population rurale nombreuse cultivant la terre. On entrevoit facilement les marques de prospérité et de vie qu'offraient déjà nos campagnes aux premiers siècles de notre ère. L'invasion des barbares, qui entraîna la chute de l'empire, compromit du même coup l'état florissant de la région. Sous la domination des Germains, on ne constate plus que la décadence des arts et de la civilisation romaine. Les documents écrits mentionnent l'existence de petits villages avec leurs églises et leur population d'agriculteurs ; mais ce n'est là qu'un développement matériel de la population et de l'agriculture, qui se poursuit, ou se maintient tout au moins, malgré les nouvelles invasions et l'anarchie féodale.

M. Edw. Barry nous a communiqué des fragments d'une étude sur les *Dieux Augustaux* : il pose en principe qu'il existait une religion ayant pour but le culte de l'Empereur, et il étudie, pour le moment, deux de ces cultes : le culte municipal et le culte des *seviri augustales*. Quant au premier, il établit, au moyen de documents et d'inscriptions, que la Gaule Narbonnaise a eu des temples élevés à Auguste, et desservis par des prêtres, désignés sous le nom de *Flamines*. C'étaient toujours des personnages pris dans la classe élevée et élus par les décurions. A côté des *Flamines*, il y avait, dans certaines grandes villes, à Nîmes, par exemple, des prêtresses, qui prenaient le nom de *Flaminiques*, et desservaient les mêmes autels.

Au sujet du second de ces cultes, M. Barry met en relief le rôle important, surtout dans les villes du Bas-Languedoc, des *seviri augustales*, corporation ayant pour but de rendre un culte à la divinité des empereurs. Cette corporation, composée d'*affranchis*, avait son organisation particulière, son conseil délibérant, son cérémonial. Les *seviri* immolaient leurs victimes, dirigeaient et précédaient les

processions en l'honneur de nouveau dieu. Comme les corporations charitables ou autres, les *seviri augustales* avaient leur lieu de réunion, leurs registres, leurs archives. Tous les membres de la corporation étaient aussi élus par les décurions. Les fonctionnaires impériaux trouvaient dans les *seviri* des hommes soumis et obéissants. Ceux-ci avaient des privilèges : ainsi, leurs places étaient réservées au cirque, au théâtre ; partout, ils se faisaient précéder de licteurs. C'est au premier siècle de notre ère qu'on trouve le plein épanouissement du *sevirat*.

M. l'abbé Carrière a donné un exemple digne d'être suivi. Il vous promet une série de monographies de nos monuments religieux. L'église de Montgeard, près Nailoux (Haute-Garonne), a fait l'objet de sa première publication de ce genre. Il la rattache à l'église Notre-Dame de la Dalbade, de Toulouse, aussi bien que les églises de l'Isle-en-Dodon et de Montesquieu-Volvestre. Sa construction a duré plus d'un siècle, et elle n'a été finie qu'en 1561. Les inscriptions en langue romane, si rares comme l'on sait, les clés de voûte historiées, le bénitier en marbre blanc, fait à Pise, en 1516, d'après l'inscription romane, par un nommé Caussidière (famille de notre pays), ont été passés en revue et signalés par notre savant président.

Vous avez, Messieurs, en votre possession, depuis bien longtemps, une tapisserie qui fait l'ornement de votre salle de réunion. Un travail de M. l'abbé Carrière nous en a révélé, en quelque sorte, toute l'importance. Les principales scènes de la vie de Jésus-Christ y sont brodées à l'aiguille avec une richesse de détails qui surprend non moins que la conservation des couleurs de la soie mariée aux fils d'or. Si l'on en croit l'examen des procédés techniques, ce n'est point le produit d'un centre connu de fabrication publique, c'est une œuvre de pieuse patience, peut-être accomplie dans l'obscurité d'un cloître, vers les premières années du quatorzième siècle.

Une autre précieuse relique du passé, que vous possé-

dez depuis peu de temps, a fourni à M. Compayré le sujet d'une étude biographique pleine de cette érudition trop rare, qui s'appuie sur la parfaite connaissance des textes. C'est le testament original de Sicard d'Alaman, un de ces hommes dont les Histoires de France ne parlent guère, et qui furent pourtant l'honneur de leur temps et de leur province ; d'abord, compagnon dévoué du comte de Toulouse Raymond VII, puis, créé par lui gouverneur du comté, et confirmé plus tard dans ces dignités par Alphonse de Poitiers, Sicard d'Alaman donna des preuves d'une haute valeur et d'une grande sagesse. M. Compayré, après nous avoir retracé le détail de sa vie bien remplie, s'est attaché à décrire les ruines du château de Castelnaud de Bonafous, qui fut son séjour de prédilection.

L'histoire, Messieurs, ne vous attire pas moins que l'archéologie proprement dite.

M. de Neuville vous a payé son tribut annuel, avec un mémoire sur la naissance et la vie de Robert le Fort, dans lequel il s'est proposé comme but l'examen critique d'un système sur l'origine de la maison de France, récemment mis au jour par M. Anatole de Barthélemy, dans une dissertation publiée par la *Revue des questions historiques*. Je ne puis donner ici des détails sur l'importance de cette discussion au point de vue de la connaissance exacte de l'époque carlovingienne, ni sur la méthode employée par notre confrère pour établir l'origine neustrienne de Robert le Fort.

M. J.-F. Bladé nous a lu un mémoire considérable sur les limites de la France et de l'Espagne et de la vallée d'Andorre. Il a fait, en révisant toutes les sources souvent mal utilisées par les auteurs, le dénombrement des paroisses andorranes, et prouvé, documents en mains, que la délimitation qui existe entre la France et l'Andorre pourrait être consacrée par une convention expresse ; que la délimitation de fait intervenue, en 1866, entre l'Andorre et l'Espagne, dans un intérêt de police, est conforme à

tous les documents connus, et qu'elle peut être également ratifiée par le gouvernement français.

M. Caussé, prenant pour base un compte de 1772, vous a parlé des recettes et des dépenses du chapitre abbatial de Saint-Sernin, de l'origine de celles-là et de l'emploi de celles-ci. Il s'est trouvé ainsi amené à raconter quelques faits intéressants, tels que les discussions continuelles entre les chanoines et les prébendés. Ceux-ci réclamaient aussi le titre de chantre et protestaient contre celui de chanteur, *qui ne convient*, disaient-ils, *qu'aux personnes qui font métier de chanter, qu'aux chanteurs de l'opéra, aux chanteurs du Pont-Neuf*. Je ne puis malheureusement, Messieurs, que signaler par un mot, dans ce rapport, ce mémoire plein de renseignements sur l'organisation et l'administration d'un chapitre qui a tenu une place si importante parmi les institutions religieuses de Toulouse.

M. Eugène Lapière, dans une note sur les archives de l'ancien Parlement de Toulouse, déposées au Palais de Justice, a signalé l'importance des derniers travaux d'installation. La division des fonds, logiquement établie, permet d'y recourir avec facilité. Le côté décoratif n'a pas été négligé, et les peintures des diverses salles rappellent quelques détails de ce vieux et beau palais dont il reste si peu de choses.

M. Lapière a terminé le premier volume de l'Inventaire-sommaire de ce riche dépôt, travail que M. Judicis, son prédécesseur, avait bien commencé. 592 articles de la série judiciaire B, ayant pour dates extrêmes 1444-1638, sont énumérés avec soin. Notre confrère vous a lu des fragments de sa *Notice du Parlement*, que l'Académie de législation a jugé digne d'une médaille d'or. Elle figurera au commencement du second volume, qui serait imprimé déjà si l'argent ne faisait défaut.

La région du Sud-Ouest n'est pas seule soumise à vos investigations. M. Armieux vous a rappelé que le midi de la France était tout entier votre domaine, en vous com-

muniquant une *Notice* complète de *Six-Fours en Provence*. Il prend cette localité à son origine peut-être phocéenne ; il la trouve florissante à l'époque romaine et la suit jusqu'à nos jours. Les premiers temps du christianisme y sont rappelés par la présence d'une crypte fort intéressante. M. Armieux a su tirer un excellent parti, pour éclairer les périodes du moyen âge, des vieilles chroniques du riche cartulaire de Saint-Victor, à Marseille.

Je serais entraîné beaucoup trop loin et j'abuserais de votre bienveillante attention si je voulais énumérer ici ces nombreuses communications de trouvailles que vous n'avez pas oubliées. Ces mystérieux autels dédiés *Deo Illuroni* de Mondillan ; ces belles statues en bronze du dix-septième siècle, montrées par M. Chambert ; ces armes et outils en bronze du Tarn, donnés par M. Compayré ; ces menus objets recueillis à Vieille-Toulouse par MM. Chalande et de Clausade ; ces beaux ivoires ; ces antiques bijoux que M. Barry a fait passer sous vos yeux ; ces médailles que vous apportent nos numismates et surtout M. Chalande ; cet inventaire des papiers du président Duranti, communiqué par M. Lapière ; ces grands tombeaux chrétiens des premiers âges recueillis par MM. Prât et Gantier, vous ont fait passer d'heureux moments, ont inspiré d'utiles recherches et livré de curieux renseignements.

Ainsi vous rappelez-vous avec quel plaisir vous avez entendu la lecture de M. le docteur Noulet sur la *licorne* de l'ancienne cathédrale de Saint-Bertrand de Comminges.

Dans la *Revue de Gascogne*, M. Ph. Tamizey de Larroque a publié une lettre de Catherine de Médicis à son fils Henri III, à la date du 7 décembre 1586, dans laquelle elle rappelle les exploits de l'évêque de Comminges, qui venait de reprendre Saint-Bertrand, « très-forte place située entre » les monts Pyrénées et qui importait merveilleusement au service du roi. » C'est pourquoi la reine-mère appuie, auprès de son fils, la demande de l'évêque : « Vous requé- » rant, » lui dit-elle, « seulement de le faire rembourser

» des frais extraordinaires où il s'est constitué pour l'exé-
» cution de la dicte entreprinse, qui a si bien succédé, et
» qui apporte tant d'utilité à votre service. »

La reine ajoutait : « M'asseurant, monsieur mon filz,
» que c'est chose à quoy vous aurez égard, je ne vous en
» dirai sur ce poinct davantage, mais vous prieray encores
» d'une chose dont il vous requiert aussi, qui est qu'il
» vous plaise escrire fort expressement au baron Jacques,
» frère du vicomte de Lerbourg (que vous savez bien
» quelles gens ce sont), qu'ilz ayent à rendre tous les
» ornemens dont ils se sont saisis des églises dudict
» Saint-Bertrand, et mesmes une licorne appartenant à la
» grande église de la dicte ville, laquelle a de haulteur en-
» viron cinq pieds et qui est de fort grande valeur. Le dict
» evesque de Comminges et les aultres ecclesiastiques de
» la dicte église désireroient bien qu'il vous pleust la
» prendre vous-mesme, car c'est une pièce digne de vous,
» et laquelle demeurant en la dicte eglise sera toujours en
» danger de se perdre, et outre cela donneroit occasion à
» ceux qui ont envie de mal faire de faire nouvelles entre-
» prises pour avoir un tel butin. »

M. Tamisey de Larroque, en citant ces lignes, ajou-
» tait : « Qui me donnera des nouvelles de la licorne de
» Saint-Bertrand de Comminges ? »

M. Noulet a été aux renseignements. Il a trouvé, qu'en 1667, M. de Froidour, lieutenant général au bailliage de la Fère, commissaire député pour la réformation des forêts, dans une ses lettres écrites des Pyrénées, qu'il visitait officiellement au nom du roi, consacre un long et bien curieux passage à la licorne de Saint-Bertrand. Elle est encore précieusement conservée dans le trésor de la cathédrale, et ce n'est, en réalité, qu'une des deux dents si singulières que porte à la mâchoire supérieure le narval, cétacé de la famille des dauphins, habitant les mers arctiques.

Enfin, la science qu'on peut appeler l'archéo-géologie

a trouvé chez vous la place qui lui est due. Il est aujourd'hui peu d'antiquaires qui ne lui pardonnent son origine et la croient de moins noble maison, parce qu'elle doit le jour aux méthodes des naturalistes. Nous regrettons pour eux qu'ils n'aient pas encore compris que les résultats dits préhistoriques reposent sur une base vraiment scientifique; l'archéologie classique ne suffirait pas à éclairer les origines de notre histoire. Il a fallu des naturalistes pour enseigner aux historiens l'époque relative, les coutumes et les mœurs des temps primitifs de l'humanité.

M. Antoine Gantier et moi, nous avons eu l'honneur de vous communiquer la découverte d'un groupe de dolmens à Montserié (Hautes-Pyrénées), et d'une station, à Saint-Pé-d'Ardet (Haute-Garonne), des sauvages de cette époque lointaine où le mammouth et le renne vivaient dans nos pays.

La Société, fidèle à sa mission, étend sa vigilance sur les monuments de notre ville, que les nécessités de notre époque ou de malheureux événements livrent aux mains de nos architectes. D'abord, l'église du Taur vous a justement préoccupés. Vous avez pu obtenir la conservation d'un *sacrarium* retrouvé par hasard dans un mur à reconstruire. Vous avez été moins heureux au sujet des peintures murales du seizième siècle, que tous ces travaux ont mis au jour. Mais la municipalité qui venait d'entreprendre la restauration de notre ancien hôtel de ville ne pouvait rester insensible à vos regrets, et elle commanda une copie de ces peintures à M. Engalières, peintre bien connu à Toulouse, et qui s'est acquitté de ce travail en méritant vos louanges.

Personne, ici, ne peut avoir oublié le violent réquisitoire, fort ancien déjà, de l'illustre M. de Montalembert contre notre cité, qu'il appelait la métropole et comme la patrie du vandalisme : accusation injuste, car c'est l'Etat, ce sont les gouvernements qu'il fallait condamner. Aujourd'hui, la Société d'archéologie en appelle de ce jugement

au Congrès archéologique de France, réuni près de nous.

L'église des Cordeliers, l'église des Jacobins ou des Dominicains transformées en casernes et en grenier ! Il y avait là de quoi faire bondir le cœur d'un archéologue et d'un artiste. Plût au ciel que leurs imprécations eussent obtenu quelque résultat ; l'incendie a détruit, il y a deux ans, le premier de ces monuments. Ces ruines imposantes, et que l'on ne pouvait plus conserver, semblaient ne pas vouloir disparaître, et il n'a pas fallu moins d'une année pour les renverser.

On n'a pas manqué d'accuser Toulouse, parce qu'elle terminait l'œuvre presque achevée par le feu ! On n'a pas songé que vous avez l'amour des belles choses du passé, et non pas une passion déraisonnable pour tout ce qui nous en reste. Les antiquaires ne doivent jamais oublier qu'ils perdraient leur cause en la servant sans mesure. Notre Société a obtenu de la municipalité la conservation de la tour des Cordeliers, et le transport du grand portail gothique dans une des parties de l'église des Jacobins.

Celle-ci, en effet, a été plus heureuse. L'administrateur éminent du lycée de Toulouse a été assez habile pour la faire rendre au culte, et tous les monuments d'un goût si simple, si pur, si régulier qui l'entourent, sont redevenus l'asile d'une population laborieuse qui les respecte et saura les aimer.

M. le préfet vous a transmis une circulaire pour vous demander quels vestiges archéologiques vous jugez dignes d'être classés comme monuments historiques. Vous avez répondu sans trop d'espérance, et pourtant, quelques jours après, le ministre assurait aux délégués, réunis à la Sorbonne, qu'il préparait une loi plus effective et plus large que l'ancienne. Si ce projet se réalise, puisse l'assemblée de nos représentants ne pas oublier ces paroles de Dupin à la Chambre des députés : « Les monuments historiques sont une partie de notre gloire ; leur conservation est un devoir pour nous. Il faut savoir nous rattacher aux temps

anciens par tout ce qu'ils nous ont laissé de digne d'être respecté. »

Ah! que ne peut-on changer plus vite l'esprit des hommes! sans doute il y a progrès: le public n'assiste plus avec plaisir à la chute de ces vieux édifices; il ne les dédaigne plus; mais il ne les aime pas encore. Il faut lutter pour les faire aimer, car une idée féconde n'a jamais su triompher sans combat. Si l'on vient nous dire que notre science n'est pas de saison, que le présent a trop de ruines et que demain est gros de menaces, sachons répondre que si nous pouvons soupçonner l'avenir, c'est par les inductions légitimes que donne la connaissance du passé. Un poète normand le disait il y a plus de vingt ans :

Donjons, castels, remparts, jalonnés sur la route
Où chemine l'humanité,

Conservent une voix qu'en passant elle écoute
Pour apprendre la vérité.

Peut-être les échos de ces noirs tabernacles

Où pénètrent les aquilons,

Murmurent pour les rois de sévères oracles

Et pour les peuples des leçons.

Nous vivons dans un siècle admirable entre tous; le génie de l'homme multiplie ses triomphes sur la matière devenue son esclave; aussi faut-il être utile pour avoir des droits aujourd'hui. Que l'on inscrive donc notre archéologie dans les premiers rangs de nos sciences multipliées. Les heures que nous arrachons pour elle aux agitations trop souvent stériles de la place publique calment notre pensée et nous engagent à l'espérance. Quand on connaît mieux les hommes d'autrefois on est plus indulgent pour ceux d'aujourd'hui, et l'expérience du passé nous apprend que si, dans notre patrie, le ciel n'est pas toujours bleu, les nuages au moins passent vite et le soleil reparait plus radieux.

MATÉRIAUX

POUR

L'HISTOIRE PRIMITIVE ET NATURELLE

DE L'HOMME

Revue mensuelle illustrée

DIRIGÉE PAR

ÉMILE CARTAILHAC

Conservateur adjoint du Muséum d'histoire naturelle de Toulouse,
Secrétaire local de l'Institut anthropologique de la Grande-Bretagne et d'Irlande,
et de la Société d'anthropologie de Londres,
Correspondant de l'Institut anthropologique de New-York,
Membre des Conseils d'administration de l'Association Française pour l'avancement des
sciences et de l'Institut des Provinces.

NEUVIÈME ANNÉE.

Prix d'abonnement : France, 12 fr. — Etranger, 15 fr.

Les 8 volumes précédents au même prix.

BUREAUX : au Muséum d'histoire naturelle à Toulouse. — A Paris
chez C. Reinwald et C^{ie}, libraire éditeur, rue des Saint-Pères, 15.